Pour sauver des vies humaines

Dans le monde entier, des efforts plus ou moins sincères sont faits pour empêcher le retour de la guerre. Pourquoi la lutte contre la tuberculose ne prend-elle pas la même ampleur ? Cependant, il faut bien s'en persuader, la tuberculose qui ne laisse jamais de trêve aux malheureux humains, est plus meurtrière que la guerre. L'agonie de ceux qu'elle terrasse, plus terrible que celle des mourants sur le champ de bataille, dure des années et ces martyrs jettent sans cesse autour d'eux le germe qui fera d'autres victimes.

Aucune famille ne peut se dire sûre d'échapper aux atteintes de l'hydre. En préserver autrui est donc déjà un des moyens de s'en préserver soi-même ; et nulle part plus que dans la lutte contre la tuberculose le devoir ne s'accorde avec l'intérêt.

Il n'est pas donné à tout le monde de prendre une part active à cette guerre sainte. Nous avons dans nos villes des hommes et des femmes de grand cœur qui s'en sont fait les Croisés ; ils lui donnent tout : leur temps, leur éloquence, leur argent par surcroit. Que notre argent du moins, à défaut du reste, aille s'ajouter au leur et féconder leur action ! Qu'il aide à fonder des lits dans tous les Sanatoriums où sont admis nos concitoyens !

On connait celui de Passy-Praz-Coutant, dans les Alpes, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, et qui est destiné aux personnes de la classe moyenne. Quel apaisement pour la conscience, quelle joie pour le cœur, quelle fierté humaine et française de pouvoir se dire : En faisant ce sacrifice, en envoyant à M. René Wibaux, pour le Sanatorium de Passy-Praz-Coutant, la somme la plus forte qu'il m'est possible de réunir, je sauve combien de vies humaines ! je conserve peut-être à mon pays un savant, un grand serviteur ; j'apporte la consolation dans plusieurs familles ; qui sait ? je préserve les miens d'une contagion épouvantable et, de toute façon, je serai récompensé de ce bienfait par la Suprême justice. Voilà le meilleur placement.

* *

Nous publions ici la deuxième liste de souscriptions pour le Sanatorium de Passy-Praz-Coutant :

Maison Desclée, rue du Pays	1.000 fr.
Mme Pollet-Motte	1.000 fr.
Mme Auguste Vanoutryve	2.000 fr.
Etablissements François Masurel, Tourc...	1.000 fr.

M. Wargnier, dentiste, 200 fr.; Crédit du Nord, 500 fr.; Société Générale, 500 fr.; Banque du Nord, 500 fr.; Banque Nationale de Crédit, 500 fr.; Banque Joire, Tourcoing, 500 fr.; Banque Générale du Nord, 500 fr.; Banque Régionale du Nord, 500 fr.; Crédit Lyonnais, 500 fr.; Banque d'Alsace et de Lorraine, 500 fr.; Lloyds Nationale Provincial Bank, 500 fr.; Comptoir National d'Escompte, 500 fr.; Banque Nationale Française du Commerce Extérieur (directeur, M. Maurice Legros), 20 fr. (annuellement); M. Georges Florin, 200 fr.; MM. Lestienne frères, 500 fr.; MM. Ch. Florin et Tiberghien, 100 fr.; MM. G. Réquillart et fils, 500 fr.; MM. Meillassoux et Mulaton, à Hem, 200 fr.; MM. L. Noblet et Cie, 500 fr.; MM. Valentin Roussel, 500 fr.; M. Georges Robart, 200 fr.; MM. Vert et Fraignac, 500 fr.; MM. Six et Cie, 200 fr.; M. Jules Florin, 500 fr.; M. Fernand Devarrin, 500 fr.; Dumond (Galvania), 100 fr.; Anonyme, Roubaix, 10 fr.; Victor Haussa-Vanderveldeu, 69, rue de l'Alouette, 10 fr.; M. Fairon, 143, boulevard de la République, Le Madeleine, 100 fr.; M. Albert Desprets Despreiz, 51 bis, rue de la Gare, 50; M. Edmond Jouville, à Mouvaux (Nord), 500 fr.

Total ..... 15.890 fr.

* *

Notre dévoué concitoyen, M. René Wibaux, 106, Grand'Rue, se charge volontiers de recevoir les souscriptions qu'on voudra bien lui envoyer.

La réception officielle du cardinal Liénart dimanche, à Lille

Dimanche 13 juillet, à 16 h. 30, un magnifique cortège accueillera Son Eminence le cardinal Liénart et le conduira à la cathédrale Notre-Dame de la Treille.

Voici l'ordre du cortège : Anciens combattants, U.N.C., Armée d'Orient, Chasseurs à pied, 201e d'Infanterie, Mutilés de guerre, F.A.C., D.R.A.C., Sociétés de gymnastique, F.N.C., A.C.J.F., Scouts, Associations professionnelles, etc...

Le cortège suivra l'itinéraire suivant : Place de la Gare, rue Faidherbe, rue des Manneliers, Monument aux Morts, Grand'Place, rue Esquermoise, rue Basse.

Les habitants sont instamment priés de pavoiser.

L'accueil de la Fédération nationale catholique

Le Secrétariat de la F.N.C. du diocèse de Lille, nous prie d'insérer ce qui suit :

Son Eminence le cardinal Liénart revenant de Rome, fera son entrée à Lille, le dimanche 13 juillet, à 16 h. 30. La réception que nous voulons faire à notre Evêque revêtu de sa nouvelle dignité, doit être enthousiaste et les membres de nos Unions paroissiales ont le devoir d'être présents au rendez-vous qui leur est fixé : Place de la Gare, milieu de la façade principale de la Gare, à 16 heures.

Nous invitons donc nos adhérents à s'y rendre, pour participer au cortège qui conduira le cardinal au Monument aux Morts et à la cathédrale ensuite.

Les groupes sont instamment priés d'apporter leurs drapeaux.

ECHOS

LE VOTE ÉLECTRIQUE DES DÉPUTÉS. — Une machine destinée à enregistrer électriquement le vote des députés a été récemment proposée à la Chambre, afin de supprimer les inconvénients du vote par bulletins.

La Commission du règlement de la Chambre, présidée par M. Joseph Dennis, a étudié la question hier. Elle a adopté le principe du vote électrique et proposera qu'une expérience soit faite au début de la session extraordinaire.

* *

POUDRE FINE ET BLANCHE, très pure, effervescente, Eno's « Fruit Salt » a conquis le monde entier depuis soixante ans. Une telle réputation garantit sa valeur. Seul véritable « Sel de Fruit », sans sucre, sans sel minéral purgatif, Eno exerce une action stimulante sur l'estomac et le foie, éloigne migraines, nausées, crampes, malaises d'un intestin paresseux. Eno agit doucement, à la manière des fruits ; il convient aux enfants et même aux vieillards, aux bien portants, à ceux qui suivent un régime, aux obèses, aux goutteux, aux rhumatisants. Dans toutes les pharmacies : 15 francs.

Un télégramme du Pape aux pèlerins de Pellevoisin

Une heureuse nouvelle attendait à leur retour à Lille, jeudi soir, les pèlerins de Pellevoisin.

Selon leurs traditions, ils avaient adressé au Souverain-Pontife Pie XI, l'expression de leur inviolable fidélité à son auguste personne, au Saint-Siège et à la Sainte-Eglise, en même temps que de leur joyeuse gratitude, pour l'élévation de notre Evêque bien-aimé au rang des Princes de l'Eglise.

Voici la réponse qui leur fut envoyée :

« Rome, Cité du Vatican, 10 juillet, 14 h. 15.

» Chanoine Delattre, évêché, Lille.

» Saint-Père remercie filial hommage reconnaissant. Envoie de grand cœur bénédiction apostolique implorée.

» Cardinal Pacelli. »

L'application de la loi des Assurances sociales

UNE IMPORTANTE DÉCISION DE DEUX FIRMES ROUBAISIENNES

Elles prendront à leur charge 70 % de la cotisation ouvrière

Hier matin, nous annoncions que deux firmes importantes de la place s'étaient retirées du Consortium de l'Industrie textile.

Ces deux firmes ont, en effet, pris pour l'application des Assurances sociales une décision qui a été affichée dans leurs locaux.

Les deux établissements en question sont l'important Tissage François Roussel père et fils, qui a à sa tête M. Edouard Roussel-Motte, conseiller général de Roubaix-Ouest, et la Filature de coton « Les Fils d'Alfred Motte », dont le chef est M. Fernand Motte, neveu de M. Eugène Motte, ancien député-maire.

Voici le texte de cette décision :

La loi sur les Assurances sociales est entrée le 1er juillet dernier dans la période de sa mise en application.

La collaboration et la bonne volonté de tous doivent assurer aux salariés les sécurités et les bienfaits qu'elle implique.

Travaillons en commun dans ce but. Que chacun fasse son effort.

Nous n'avons pas jugé opportun d'adopter la décision prise par le Consortium de l'Industrie Textile en ce qui concerne la prime de fidélité.

Par le jeu de cette prime de fidélité, certains ouvriers subiront la charge totale de leur cotisation légale, d'autres ne supporteront aucunement cette charge. Nous croyons qu'il convient d'éviter ces deux éventualités extrêmes.

Si les deux ouvriers ne peuvent pas supporter la charge totale des cotisations qui leur incombent, il faut, néanmoins, que tous supportent partiellement cette charge.

Outre les avantages matériels dont ils bénéficieront (avantages qu'ils doivent acquérir s'ils ne veulent pas transformer en loi d'assistance la loi des Assurances sociales), les ouvriers, pour veiller avec efficacité au bon fonctionnement des caisses primaires, doivent verser dans ces caisses leurs propres deniers.

Désireux d'alléger pour tous les ouvriers assujettis à la loi la charge de leurs cotisations (cotisations qui doivent être précomptées sur leurs salaires), nous avons décidé de leur ristourner, lors de la paie hebdomadaire 70 % du précompte. Il ne restera donc à la charge de l'ouvrier que 30 %.

Ristournes par jour de précompte pour les assujettis de : 1re catégorie, 0.20 (cotisation ouvrière nette, 0 fr. 05) ; 2e catégorie, 0.35 (cot. ouv., 0.15) ; 3e catégorie, 0.55 (cot. ouv., 0.20) ; 4e catégorie, 0.70 (cot. ouv., 0.30) ; 5e catégorie, 1.20 (cot. ouv., 0 fr. 55).

Si, par suite de circonstances imprévues, les bases actuelles des salaires devaient être ultérieurement modifiées, l'examen du problème soulevé par l'application de la loi des Assurances sociales retiendrait à nouveau toute notre attention, mais la décision ci-dessus notifiée ne nous engage envers nos ouvriers que durant la période où les bases actuelles des salaires seront intégralement maintenues.

* *

LA RÉPONSE DU CONSORTIUM DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE ROUBAIX-TOURCOING A LA DEMANDE D'ENTREVUE DES SYNDICATS LIBRES

Le Consortium a adressé à M. Gervois, inspecteur divisionnaire du Travail, la lettre suivante :

Nous avons apprécié comme il convient la démarche que vous avez bien voulu faire auprès de nous à la demande de M. le Préfet du Nord. Les Syndicats chrétiens de Roubaix-Tourcoing sont intervenus auprès de M. le Préfet pour obtenir de nous une entrevue, bien que leurs arguments aient été portés par eux-mêmes à la connaissance des patrons par la voie de la presse et bien que la décision patronale ait déjà été prise et appliquée.

Nous vous avons répondu que nous jugions inutile l'entrevue demandée et que nous vous confirmerions par écrit nos motifs. Cependant, comme vous pouvez le penser, nous ne sommes pas resté insensibles aux arguments que vous avez fait valoir sur la reconnaissance du droit syndical pour les ouvriers comme pour les patrons.

L'organisation patronale ne pourra pas revenir sur les mesures qu'elle a prises, mesures bien accueillies et acceptées par plus de 100.000 travailleurs. Cependant, et par déférence pour M. Langeron et pour vous-même, nous accepterons de nous rencontrer dans son cabinet ou dans le vôtre avec les représentants des Syndicats chrétiens de Roubaix-Tourcoing. Mais nous devons vous dire que le mandat impératif qui nous a été donné ne nous permettra pas de revenir sur ce qui a été décidé et appliqué à Roubaix-Tourcoing.

Si, [illegible] ré ce que nous vous écrivons, les représentan[illegible] es Syndicats chrétiens avaient des renseignem[illegible]ts ou des explications à nous demander de bonne foi, nous serons à votre disposition et à la leur dès les premiers jours de la semaine prochaine.

Veuillez agréer, etc...

L'administrateur-délégué :
Signé : D. Ley.

* *

A la FILATURE du NORD à WASQUEHAL

Vendredi matin, à huit heures et demie, une cinquantaine d'ouvrières de la Filature du Nord (section de coton) se sont mises en grève, réclamant une augmentation de salaire.

A LILLE

La situation demeure sans grand changement à Lille. On remarque, cependant, qu'un certain nombre d'ouvriers abandonnent le mouvement de grève provoqué par la mise en application des Assurances sociales.

A LA MADELEINE

Deux établissements textiles sont toujours atteints par la grève partielle : la filature « La Linière » et le tissage Prouvost. Cette grève se déroule dans le calme. Un petit incident est seul à signaler. Jeudi après-midi, trois ouvrières de la filature « La Linière », nommées Simone Wattrelot, demeurant à Lille, rue d'Angleterre ; Angèle Immanier, domiciliée à La Madeleine, et Albertine Vandegenem, habitant Marcq-en-Barœul, ont été surprises, par la police, au moment où elles distribuaient des tracts communistes à la porte des filatures Agache, rue du Pré-Catelan. Chacune d'elles s'est vue gratifiée d'un procès-verbal. En outre, les tracts ont été confisqués.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES

A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 10 juillet. — **Mérinos peigne plus fermes, croisés irréguliers.**

A ROUBAIX

Les ventes publiques de laines à Roubaix ont débuté jeudi à la Bourse du Commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville.

M. Pierre Parent d'abord, M. Emile Nys ensuite, offrirent, le matin, des déchets de peignage, des blousses et des laines brutes. Les prix furent sensiblement égaux à ceux pratiqués la veille à Tourcoing et peu d'affaires furent traitées.

L'après-midi M. Parent offrit un catalogue de déchets d'industries diverses.

L'animation, cette fois, fut assez bonne, bien que les marchandises de choix inférieur furent délaissées. Les prix accusèrent une baisse variant entre 5 et 10 %.

Vendredi, les ventes continuèrent. Le matin, M. Parent puis M. Nys mirent en vente des balayures. L'animation fut bonne, les lots se vendirent bien avec toutefois, une baisse sur les prix de 5 % environ.

L'après-midi ce fut M. Nys qui offrit des déchets de filature et de tissage. On remarqua à cette vente de nombreux étrangers et l'animation, assez faible au début, s'accentua à la fin. La plupart des lots trouvèrent acquéreur. Au début, on constata une baisse de 5 % mais, sur la fin, les prix pratiqués furent légèrement supérieurs à ceux de mai dernier.

BACCALAURÉAT

DEUXIÈME PARTIE. — PHILOSOPHIE

Sont admis définitivement :

MM. Michel Devaux, Robert Diers (A.B.) ; Mlle Suzanne Flamant, M. Emile Fontaine (A.B.) ; Mlles Paule Gouvernet, Germaine Gruet, MM. Jacques Hivet, Louis Jagnot, Maurice Kauffmann, Mlle Jeanne Laumann (A.B.) ; MM. Lucien Lefèvre (A.B.) ; Robert Legrand (A.B.) ; Michel Dessint, Luc Deshayes, Fernand Douce, Pierre Dufour (A.B.) ; Jean Gorez, Guy Hanot, Pierre Renrion (A.B.) ; Serge Jouhet, Xavier Lefebvre, Pierre Came (A.B.) ; Camille Bourret, René Berthe, van Beugnd, Pierre Defrance, Mlle Geneviève Delalé, MM. Roger Delannoy, Emile Delplanque, Pierre Lecolinte (A.B.) ; Pierre Wery, Mlle Marie Arsac, MM. Pierre Bennezon, Bernard Blanger, Pierre Bordier, (B.) ; Edouard Butard, Mlle Geneviève Delamare, MM. Jacques Denis, Pierre Delbé (A.B.) ; Marcel Cazé, (A.B.), Jules Collas, Henri Coquart.

PREMIERE PARTIE

Série A

MM. Firmin Asselin, Michel Bacouart, Paul Baudot, Pierre Bernier (A.B.) ; Jean Bogart, Marc Borgomand (A.B.) ; Joseph Wicquart, (B.) ; Mlle Christiane Bore, MM. Louis Bourdon, Lucien Branchu, André Brassart, Jacques Brière, Victor Brunet, Ernest Bujacoux, Charles Buret, Michel Cailliau, René Caux (A.B.) ; Pierre Chambris, René Cuvellier.

Série A'

MM. Pierre Chapelle, Pierre Chirouter, Jean Cocquerez (A.B.) ; René Coisne (B.) ; René Cossart, Auguste Couez, Guy Courcol (A.B.) ; Pierre Courty (A.B.) ; Roger Debouzy (A.B.) ; Jean Debuiche, Léon Declerck, Jean Watriu, Jean Delacourt, Pierre Delamar, Charles Delcambre, Jean Delorzanne.

MM. Georges Delvalle (A.B.) ; Pierre Deneux, Michel Derouet, Daniel Dizy, Mlles Geneviève Daquin, Thérèse Desmuytière, Solange Desorgher, MM. Maurice Dobel, Jacques Ducastelle (A.B.) ; Gérard Dulong, Robert Dumont (B.) ; Marcel Fasquelle, Emmanuel Filcoteaux, Pierre Follet, Pierre Fontaine (A.B.) ; Georges Formentin, Alberic De France, Gaëtan Gagnan (B.) ; Louis Hennion, Mlle Germaine Goix, Marie-Thérèse Doyen, MM. Pierre Grare, Charles Dufourny (A.B.) ; Emile Duholpaire, Fernand Drain, Michel Evrard (T.B.) ; Bernard Foulon, Roger Féron, Hubert Gaudy (A.B.), Pierre Gauthier, Guy Gernelle, ules Gibaru (A.B.) ; Jean Hocquet, Edouard Seilies (A.B.) ; Mlle Colette Fournier (B.) ; Laure Graux (B.) ; Anne-Marie Jacquerot (A.B.).

BACCALAURÉAT ANCIEN RÉGIME

Latin-Langues

Mlles Marie Chatelain, Marie Couchot, Françoise Le Bian, Elmire Olivier, Thérèse Salomé, Denise Spillemaeker, Claudine Huret (A.B.) ; Janine Lechelle, Louise Ledoux (A.B.) ; Cécile Lenormand.

Mlles Alice Petit, Suzanne Piquet, Huguette Poulain (A.B.) ; Suzanne Revet, Claire Scamaroni, Marguerite Souffez, Denise Thooris, Renée Viste, Huguette Vohl (A.B.) ; Cécile Collet, Marguerite Degnillien, Edith ugier, Edith Barbry, Maria Bonnefaes, Edmonde Cormorant, Odette Deufus, Christiane Dunoya de Sezonzac (A.B.) ; Marguerite Fernagu, Suzanne Hilaire (A.B.) ; MM. Paul Liagre (A.B.) ; Pierre Papier, Paul Lopez, Pierre Descamps.

PREMIÈRE PARTIE

Série B

Sont admis définitivement :

MM. Georges Absous (A.B.) ; Roger Barthélémy, Raymond Bollet, André Cervéaux, Mlle Germaine Cumeroy (A.B.) ; MM. Marcel Chentrain, Jean Colsenet (B.) ; Maurice Cornet (A.B.) ; Pierre Courbois (A.B.) ; Mlle Marguerite Cuvelier (A.B.) ; MM. Rieul Dacheux (A.B.) ; Eugène Debiounne, Gaston Defrance (A.B.) ; Germain Delhée (B.) ; Léon Deloffre, André Delory (A.B.) ; Robert Demeure, André Denimal (A.B.) ; André Dorchies, Jean Dubois (A.B.) ; Mlle Raymonde Dumont, Emile Dupreux, Jean Fouillard, René Foulon, Pierre François, Jules Fruchard, Jean Fruleux, André Gambart, Daniel Gamelin (A.B.) ; Robert Gardau, Raymond Gillet, Henri Gosselin (A.B.) ; Marcel Guilbert, Jean Guillaume (A.B.) ; Marcel Hablot (A.B.) ; Georges Hautier, Raymond Horeard (A.B.) ; Maurice Hiers (A.B.) ; Paul Jacob, Fernand Jacquemart, Mlle Cécile Jacquemin, MM. Achille Jost, Charles Juppin, Mlles Thérèse Kœssler, Hélène Lacaze (A.B.) ; MM. Charles Lacroix (A.B.) ; Maurice Laloux, Henri Lambert, Lucien Lamouret, René Lancel (A.B.) ; Lucien Laurent (A.B.) ; Henri Latargez (A.B.) ; Joseph Lave, Louis Lefebvre, Pierre Lefebvre, Michel Lefèvre, Marc Lefèvre (A.B.) ; Robert Legrand, Mlle Emilie Legrand, MM. Gaston Legrès, Aron Lejwi (A.B.) ; Mlles Amélie Le Lanno, Leleu, MM. André Lemaire, Jacques Lemaire, Mlle Lucienne Lequet MM. Edmond Lessaint Jean ibossart (A.B.) ; Mlle Edith Lobert, MM. René Loignon, Henri Longuépée (A.B.) ; Gilbert Lotigié, Mlles Jeanine Meillet, Nicoe Maillet, MM. Georges Martin (A.B.) ; Lucien Masset, Emile Meaux, Claude Mercier (A.B.) ; Mlle Françoise Michel (A.B.) ; M. Victor Michon, Mlle Sylvaine Migaud, MM. Fernand Molièvre (B.) ; Paul Morlion (A.B.) ; Mlle Jacqueline Mounier, MM. Jean Paris, Henri Paul, Georges Richard, Georges Pierrart, Mlle Laure Pinède (A.B.) ; MM. Pierre Plateau (A.B.) ; Félix Porel, Robert Prin, Mlle Elise Reitz, MM. Roger Relandeau, Robert Richard, André Robart, Albert Roñaen, Charles Rosenfeld, Léon Roth, Jean-Jacques Salembier, Mlle Odile Sandaucourt (A.B.) ; M. René Santhieux, Mlle Lucienne Sarzlot, MM. Eugène Schmidt, Georges Schmitter (B.) ; Ernest Selimit, Pierre Schweitzer, Claude Sénéchal (A.B.) ; Jean Sérant, André Souplet (A.B.) ; Léon Taillier (A.B.) ; Henri Tangre (A.B.) ; André Temper, Téca Kuan Hua (A.B.) ; Joseph Vaillant, Roger Vandewalle, Vanoverberghe, Frédéric Van Varseveld, Léon Verlet (A.B.) ; Robert Vasseur (B.) ; Louis Vaussy, Pierre Vigno, Maurice Willocquet.

LES FÊTES EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC, A LUCHEUX

Lucheux, la charmante localité située dans la Somme, en bordure de la route nationale Lille-Paris, célébrera demain le souvenir du passage de Jeanne d'Arc.

Monseigneur Leconte chantera la messe pontificale.

La manifestation artistique de l'après-midi, consistera en une représentation, assurée par des membres de la Fédération roubaisienne des artistes dramatiques, sous la direction de M. André Senelle.

Le choix des organisateurs s'est porté sur la « Jeanne d'Arc » d'Alexandre Soumet. Cette tragédie en cinq actes, en vers, fut créée en 1825 au théâtre royal de l'Odéon et reprise en 1846, sur la scène du Théâtre Français.

Le poète montre Jeanne attendant, dans le calme d'une conscience pure, le jugement qui la déclarera meurtrière, idolâtre et parjure... Le père et les deux sœurs de Jeanne essaient en vain d'attendrir les juges. La sentence de Belfort portée sur le conseil du duc de Bourgogne qui regrettera, trop tard, sa trahison, condamne une innocente au supplice du bûcher.

De facture classique, la tragédie de Soumet renferme quelques scènes émouvantes et des vers cornéliens.

La délégation de nos concitoyens qui jouera, au théâtre de verdure de Lucheux devant M. Paul Doumer, président du Sénat et, peut-être, M. Gabriel Hanoteaux, de l'Académie Française, comprendra Mlles Decorte Dewaz et Fretin et MM. A. Senelle, J. Wers, L. Delrue, J. Capelle, D. Roussel, J. Grimoupont, Wilfart et J. Cuypers.

Nous souhaitons à cette phalange d'artistes, le succès qu'elle mérite.

DANS L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE

Sont promus ou nommés :

Au grade de général de division : le général **Oudry, commandant la 1re division à Lille** (maintenu).

Au grade de général de brigade : le colonel **Maillard, commandant l'artillerie de la 1re région à Douai** (maintenu) ; le colonel du génie **Lagarde, chef d'état-major général de la 1re région.**

Au grade de médecin général : le **médecin colonel Oui, directeur du Service de santé de la 1re région à Lille** (maintenu).

Le général Maillard

Originaire des Vosges, le général Maillard est sorti quatrième sur quatre-vingts de l'Ecole d'artillerie de Fontainebleau.

Capitaine en 1900, alors qu'il était au Soudan, chef d'escadron en 1915, lieutenant-colonel en 1918, colonel en 1926, le général Maillard, qui obtint pendant la guerre cinq citations particulièrement élogieuses, commandait le parc d'artillerie de Douai avant de prendre la direction de l'artillerie du 1er Corps d'armée.

Dernière Heure

Un formidable incendie à Paris

Paris, 11 juillet. — Un incendie a éclaté vers minuit 30, dans les magasins « A la Ménagère », boulevard Bonne-Nouvelle.

Il a pris rapidement de grandes proportions et tous les pompiers de toutes les casernes de Paris se sont rendus sur les lieux.

En quelques instants l'immeuble a été la proie des flammes.

De minute en minute des explosions se produisent.

On craint pour les immeubles voisins.

LE CARDINAL LIENART A L'ELYSÉE

Paris, 11 juillet. — Le Président de la République a reçu cet après-midi, le cardinal Liénart, évêque de Lille.

— A Brest : Le départ du cuirassé « Nelson » a été l'objet de manifestations d'une grande cordialité. Tandis que le cuirassé anglais quittait la rade, tous les équipages de nos bâtiments de guerre poussaient des hourrahs et les musiques jouaient le « God save the King » et le « Tipperary ».

Dernières Nouvelles Régionales

Le crime de l'Arbret-Bavincourt

Nos lecteurs se souviennent de la sanglante tragédie qui s'est déroulée il y a quelque temps à l'Arbret-Bavincourt, qui a coûté la vie au facteur Bussy, à sa femme et à leur enfant. Dans leur baraquement incendié, tous trois avaient été découverts sans vie et l'examen de leurs cadavres avait démontré qu'ils avaient été tués à coups de hache.

Les inspecteurs de la brigade mobile ont interrogé Louis Bussy, frère de la victime et sa femme, vendredi toute la journée et jusqu'à une heure avancée de la soirée.

L'écroulement d'un mur à Loos-en-Gohelle provoque la mort d'un manœuvre

M. Jean-Baptiste Briet, 50 ans, manœuvre, était occupé vendredi à la démolition d'un bâtiment, quand au cours de son travail un mur s'écroula, entraînant un chêneau sur lequel il se trouvait. Quand on put le dégager, il avait cessé de vivre, le crâne complètement défoncé. Le corps a été conduit à la morgue.

Un homme est tué par la foudre à Flaumont

Vendredi, des ouvriers travaillant dans une carrière, à Flaumont, branchaient des fils conducteurs [illegible] mines pratiquées dans la pierre. Le temps [illegible] à l'orage. Tout à coup la foudre tomba [illegible] le fil et tua un ouvrier italien nommé Valério Sammolin, âgé de 23 ans. Malgré les soins qui lui furent prodigués, il a été impossible de le ramener à la vie.

COTONS

LIVERPOOL, 11 juillet.

Ventes, 8.000 ; importations, 5.700 ; Américain, hausse 13 ; Brésilien, hausse 13 ; Egyptien : Sakel, hausse 15 ; upper et pilion, hausse 15.

NEW-ORLEANS, 11 juillet.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 16.20 ; — Cotons à terme : Sur janvier, 12.91 ; mars, 13.14 ; mai, 13.30 ; juillet, 12.42 ; octobre, 12.69-70 ; décembre, 12.85-86.

NEW-YORK, 11 juillet.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible : 13.10, — A terme : Sur janvier, 12.13 ; février, mars, avril, mai, juin, incotés ; juillet, 12.90-91 ; août, 12.90 ; septembre, 12.90 ; octobre, 12.97 ; novembre, 13.04 ; décembre, 13.12.

Nouveau contrat : 12.92-93 ; mars, 13.03 ; avril, 13.15 ; mai, 13.15 ; juin, 13.25 ; juillet, 13.35 ; octobre, 12.66-67 ; novembre 12.78 ; décembre, 12.87-88.

Recettes : Aux ports de l'Atlantique, 1.000 ; aux ports du Golfe, nulles ; aux ports du Pacifique, nulles ; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

Exportations : Pour la Grande-Bretagne, 2.000 ; France, nulles ; Continent, 14.000 ; pour le Japon, nulles.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.66 ; Bruxelles, 436.68 ; Esc. hors Banque, 3 3/8 ; Prêt à cour terme, 2 à 1 1/2.

New-York : Sur Paris, 293 1/2 ; Londres, 484.00 ; Câb. trans f, 486.40 ; sur Bruxelles, 13.96 3/4.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 333.00 ; — A terme : Sur janvier, 139.00 ; mars, 140.00 ; mai, 133.00 ; juillet, 110.00 ; septembre, 123.00 ; octobre, 132.00 ; décembre, 137.00.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 12 juillet :

Aujourd'hui, saint Guilbert ; demain, saint Eugène.
Soleil : Lever à 5 h. 01 ; coucher à 20 h. 51.
Lune : Pleine du 10 ; dernier quartier le 18.
Bulletin météorologique pour la journée du 12 (Région Nord) : Même situation. Ciel très nuageux ou couvert ; pluie d'orage ; vent de Nord-Ouest, 4 à 7 mètres ; même température diurne ; le minimum de température sera sans changement sur la nuit précédente.
Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs : de 9 à 10 h.
Caisse d'Epargne : Caisse ouverte de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.
Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 90, rue des Longues-Haies : à 14 h., consultation pour adultes.
Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel : à 14 h., consultation pour adultes.
Les distributions de prix : à 9 h., au Collège N.-D. des Victoires ; — à 9 h., à l'Institution Saint-Louis (Central-Ciné-Théâtre) ; — à 15 h. au Collège des jeunes filles (Conservatoire).
Braderie de la rue de Flandre : de 13 à 18 h.
HALLE FLIPO. — Grande baisse : Gruyère 10 à 13, Hollande 8 à 18, Gouda 8 à 14, Café 18, Beurre 18, Biscuits depuis 6.50, Vin, 2.30. 358d

Le beau succès d'une jeune Roubaisienne

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Simone Poignant, docteur en droit, lauréate de la Faculté de Droit de Lille, vient d'obtenir la Première Médaille d'or, pour un important mémoire sur *Les Foires flamandes au Moyen-Age*, qu'elle a présenté à la Faculté de Droit de Lille, au concours ouvert aux docteurs de cette Faculté.

Cet ouvrage, qui sera publié prochainement, est admis au Concours général de toutes les Facultés de Droit de France.

La jeune lauréate avait obtenu dernièrement le Prix de thèse à la Faculté de Droit et le Grand Prix Wicar de la Société des Sciences de Lille, pour son ouvrage sur *Le Bourgeois de Lille au Moyen-Age*.

Nous prions Mlle Simone Poignant d'agréer nos plus vives félicitations.

L'exposition des travaux d'élèves au Collège des jeunes filles

Le collège des jeunes filles, que dirige avec tant de dévouement et de science pédagogique Mlle Conteau, est en ce moment en pleine effervescence ; on expose en cette fin d'année scolaire les travaux des élèves... Plus d'un visiteur reste étonné devant ces belles choses sorties des cerveaux et des doigts de ces enfants dont les plus âgés ont seize ans !

Visitons d'abord la section du dessin. Mlle Ramandon, le distingué professeur, peut-être fière de ses élèves. Dans tous les genres, elles se révèlent artistes en herbe et il suffirait de regarder seulement quelques instants les poteries qu'elles ont décorées pour s'apercevoir qu'il y a là autre chose qu'une simple mise en application des leçons de l'année : leur goût qui a été affiné, leurs yeux que l'on a accoutumés au beau.

Avec une quelconque terre cuite, elles font de véritables joyaux, avec un peu de tissu, d'artistiques coussins aux tons savamment mariés. On nous montre également quelques belles natures mortes, des modèles de papiers peints, du dessin ornemental et l'on cite tel industriel qui revint plusieurs fois à cette exposition tant il goûtait la joliesse, la fraîcheur, l'inspiration naïve mais si sûre de ces travaux d'enfants.

On peut voir également de la broderie, de la couture, enfin ces mille choses que toute jeune fille excelle à produire.

Engageons vivement les parents à s'y rendre à cette exposition. Ils ne regretteront pas leur déplacement. L'exposition reste ouverte jusqu'à ce soir.

FETEZ SAINT-HENRI. — Les Chemises, Cravates, Ceintures, Parures de bretelles sont des Cadeaux utiles et plaisent toujours quand ils viennent des GALERIES FRANÇAISES, Chemiserie, 28-30, rue de Lannoy. — LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION. — LES MEILLEURS PRIX. 20346d

Le pénible accident mortel des Halles

Les circonstances exactes de l'accident sont aujourd'hui connues

La semaine dernière, nous faisions part à nos lecteurs du pénible accident survenu aux Halles de Roubaix, le 27 juin, et qui coûta la vie à un jeune apprenti, employé chez un boucher, M. Crommelinck.

On se rappelle l'accident tel qu'il fut décrit à l'époque : un apprenti, en désossant la viande laisse glisser le couteau et se blesse mortellement au ventre.

Mais le patron de la victime, dont on ne connaissait pas la déclaration officielle, appelé pour cet accident de travail en Justice de paix à Roubaix, n'a pas hésité à décrire exactement comment s'était produit le malheureux événement : Il apprenait à son apprenti à découper un collet de bœuf, et il tenait le couteau en main, lorsque, brusquement, en glissant sur un os, la pointe vint frapper le jeune Raoul Vandenberghe, de Leers (Belgique), qui se tenait à droite et s'était, fatale détermination, encore rapproché à ce moment-là.

L'auteur involontaire de cet accident navrant est — est-il besoin de le dire ? — le premier à le déplorer.

LA PHARMACIE CORBEAUX, 11 bis, rue de Lannoy, Rx, sera fermée le Lundi 14 Juillet toute la journée. 20118d

Un garçon de recettes touche 668 francs... et disparaît avec un vélo

Le gérant de la Compagnie fermière de Vichy, 24, quai de Gand, M. Isidore Frelin, a déposé une plainte entre les mains de la police contre un de ses employés, Julien Castelain, domicilié au Risquons-Tout, à Mouscron. Jeudi dernier, Castelain fut chargé par son patron de percevoir des factures chez plusieurs clients. Pour s'acquitter de sa mission, il emprunta la bicyclette d'un de ses camarades de travail, M. Lucien Thomas, habitant Mouvaux.

Puis, monté sur la machine, il s'en fut. Après avoir touché une somme de 668 fr. 45, ainsi qu'il a été constaté, Castelain ne reparut plus...

Son patron attendit un peu et, voyant que son employé ne revenait plus, il porta plainte pour abus de confiance. De son côté, M. Thomas porta plainte pour vol de son vélo. La police recherche activement Julien Castelain.

A L'OCCASION DE LA BRADERIE des Commerçants du Centre, la **SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE,** 28, Grande-Rue, avait organisé une séance de démonstrations pour l'emploi des appareils ménagers fonctionnant à l'électricité. Les nombreux promeneurs qui ont eu la bonne idée de s'approcher des vitrines et des tables de démonstration ont pu apprécier la commodité avec laquelle peut se faire le repassage du linge au moyen du fer électrique ; avec quelle rapidité l'on peut faire chez soi d'excellentes gaufres en se servant du gaufrier électrique ; quel délicieux café l'on peut produire en quelques minutes au moyen de la cafetière électrique, le tout sans être incommodé par la chaleur, même par une température tropicale. D'autre part, les visiteurs qui ont été invités à pénétrer dans le magasin y éprouvaient immédiatement une sensation de fraîcheur et de bien-être due au fonctionnement des ventilateurs électriques. Nous passons sous silence de nombreux autres appareils devant trouver leur place dans tous les ménages : lessiveuses fonctionnant à l'électricité, bouilloires, réchauds, sèche-cheveux, etc... La journée du 7 juillet a été un succès pour les applications domestiques de l'électricité ; ce succès se poursuit tous les jours, les visiteurs ne cessant d'affluer dans les locaux d'Exposition et de démonstration de la **SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'ÉCLAIRAGE,** 28, Grande-Rue. — N'hésitez pas à y pénét